



Une équipe de juristes européens va demander l'asile en France pour Julian Assange

Par [Alex Lantier](#)

Mondialisation.ca, 24 février 2020

[wsws.org](#) 22 février 2020

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Les membres de l'équipe juridique du journaliste de WikiLeaks emprisonné, Julian Assange, ont organisé une conférence de presse, avec le père d'Assange, John Shipton, jeudi dernier à Paris. Ils ont annoncé qu'ils allaient demander l'asile en France pour Assange, l'éditeur de WikiLeaks qui est poursuivi sans relâche par Washington et les puissances européennes depuis près d'une décennie. Assange est actuellement détenu à la prison de Belmarsh, près de Londres.

Ils contesteront également sa menace d'extradition vers les États-Unis en engageant une procédure devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) à Strasbourg. Cette stratégie est viable malgré le Brexit, car la CEDH est rattachée non pas à l'Union européenne, mais au Conseil de l'Europe, dont la Grande-Bretagne reste membre.

Dans la semaine qui précède l'ouverture du procès d'Assange pour son extradition, la réunion s'est déroulée dans un contexte de soutien international des travailleurs et des jeunes au journaliste détenu. Des millions de personnes ont vu les appels à soutenir Assange sur les médias sociaux, tandis que de multiples protestations, y compris celles des Gilets jaunes français, ont exigé la libération d'Assange. La conférence de presse de Paris a mis en évidence une prise de conscience croissante de la menace que représente pour les droits démocratiques fondamentaux la persécution policière et étatique incessante d'Assange.

Parmi les intervenants à la conférence figuraient l'avocat de la défense, Éric Dupond-Moretti, le magistrat instructeur espagnol, Baltasar Garzón, qui dirige l'équipe juridique européenne d'Assange. Présent aussi était: l'associé de Dupond-Moretti, Antoine Vey, John Shipton, et des représentants de l'association Reporters sans frontières (RSF) qui a accueilli l'événement.



Éric Dupond-Moretti

Dupond-Moretti a commencé la conférence de presse par un appel contre les conditions «horribles» dans lesquelles Assange est emprisonné. «Assange a de plus en plus de mal à parler. Parfois, il est prostré», a déclaré Dupond-Moretti. Il a rappelé: «Dans le rapport spécial de l'ONU écrit par le Suisse Nils Melzer sur la torture, a indiqué en mai 2019 qu'au-delà des problèmes physiques, Assange montre tous les symptômes d'une exposition prolongée à la torture psychologique.»

Dupond-Moretti a souligné la menace existentielle pour la liberté de la presse que représente la décision d'un État de prendre pour cible un journaliste en représailles à la dénonciation de crimes de guerre. Tel que la vidéo «Collateral Murder», publiée par Assange, a révélé. Dans cette vidéo, des soldats américains tuent des civils et des journalistes en Irak. Il a déclaré: «Les 175 ans de prison qu'on lui promet aux États-Unis, c'est une peine indigne, insupportable et contraire à l'idée que l'on peut tous se faire des droits de l'Homme.»

Cette persécution illégitime et choquante d'un individu pour avoir publié des informations vitales ouvre la voie à Assange pour obtenir l'asile en France, a déclaré Dupond-Moretti. Il a poursuivi: «On travaille bien sûr sur la possibilité de demander aux autorités françaises un asile politique, notre Constitution le permet. [...] L'article 53 de notre Constitution permet à la France de servir de refuge à toute personne menacée pour avoir défendu la liberté d'expression.»

Dupond-Moretti a également souligné les liens personnels importants qu'Assange entretenait avec la France — où WikiLeaks s'est fondé, où se situent bon nombre de ses serveurs et où vivent sa compagne et son plus jeune enfant.

«Nous allons demander à rencontrer le président de la République dans les jours qui viennent, pour ne pas dire dans les heures qui viennent» à propos de cette demande d'asile, a déclaré Dupond-Moretti.

Dupont-Moretti et Vey ont également expliqué qu'ils travaillent à la formulation d'une nouvelle base juridique pour porter le cas d'Assange devant le CEHCR. La cour a précédemment décidé qu'elle ne pouvait pas examiner le cas d'Assange, car elle n'était pas compétente en raison d'un vice de forme.

Ces remarques ont sonné comme une condamnation non seulement de la persécution d'Assange par Washington et Londres. Mais aussi du rejet par l'ancien président français

François Hollande de la demande d'asile antérieure d'Assange en France, dans une lettre ouverte publiée par Le Monde en 2015. Aussi, le président actuel de la France, Emmanuel Macron, a déjà rejeté une autre demande d'asile formulée par l'avocat Juan Branco.

Ces faits soulignent que la défense de Julian Assange nécessite non seulement des mesures juridiques. Mais surtout la construction d'un puissant mouvement de masse pour exiger sa libération de prison, et l'abandon de toutes les accusations contre lui. Ces dernières étaient d'abord et avant tout fabriquées de toutes pièces. Le comportement du gouvernement américain et de tous les grands gouvernements européens a démontré leur hostilité vicieuse envers Assange et leur mépris des droits démocratiques fondamentaux.



Baltasar Garzon

Baltasar Garzón a mis en évidence la criminalité rampante du procès d'Assange mené par les États-Unis. Garzón a joué un rôle central et bien connu dans la poursuite du dictateur chilien Augusto Pinochet en Espagne, et dans l'enquête sur les crimes du régime fasciste espagnol couverts par la loi d'amnistie illégitime de 1977.

Il a déclaré: «Ce sont les mêmes personnes qui le poursuivent en tant que délinquant qui ont commis des crimes afin de le poursuivre. [...] ces personnes commettent une injustice très grave, qui peut affecter toute la communauté des médias indépendants, ainsi que la liberté d'expression. Ces personnes tentent de réduire au silence tous ceux qui critiquent l'État.»

Il explique: «On a espionné Julian Assange alors qu'il était une personne protégée à l'ambassade d'Équateur, car il avait reçu l'asile de ce pays. De plus, la société de sécurité chargée d'assurer la sécurité d'Assange, puisqu'il était un réfugié politique dans cette ambassade [...] n'a pas protégé Julian Assange. Mais, au contraire, elle a collaboré avec les États-Unis pour fournir des informations sensibles sur Julian Assange, les personnes qui lui rendaient visite, et sur ses avocats. Donc on n'a pas respecté ses droits, et cela a rendu sa défense juridiquement impossible.»

Les tribunaux espagnols enquêtent déjà sur la société de sécurité espagnole Undercover Global. Cette dernière a fourni à la CIA des enregistrements audio et vidéo d'Assange et de ses rencontres avec ses avocats et ses partisans à l'ambassade d'Équateur à Londres. Garzón a déclaré que cette enquête pourrait fournir la preuve aux tribunaux britanniques «que le procès d'Assange est un procès politique par les États-Unis, visant à empêcher la révélation par M. Assange du comportement criminel des agences d'État américaines.»

Garzón a ajouté: «Nous travaillons actuellement à l'étude détaillée de documents... qui montrent une violation systématique des droits de Julian Assange, étant donné que le président équatorien, Lenín Moreno, lui a retiré tous ses documents pour son procès. Moreno a remis lesdits documents aux États-Unis à leur demande. Ce n'est pas le gouvernement américain qui devrait tenir cette documentation. C'est M. Assange.»

Garzón a conclu par une remarque dévastatrice: «Je peux dire que, de toute ma vie professionnelle de juriste, je n'ai jamais vu une violation aussi systématique de tous les droits de la victime que dans cette affaire.»



John Shipton

Le père d'Assange, John Shipton, a pris la parole lors de la conférence de presse pour expliquer l'importance internationale des attaques contre les droits démocratiques fondamentaux qui sous-tendent la persécution d'Assange.

Au départ, Shipton a déclaré qu'il se préoccupe du fait que «l'oppression de Julian, des éditeurs et des publications ferait en sorte que les peuples d'Europe ne puissent pas discuter entre eux des mouvements que les États-Unis ou Washington pourraient faire au détriment de l'Europe. Mais nous tournons la page maintenant, et nous voyons qu'il s'agit clairement d'un problème mondial. Votre présence ici est une reconnaissance d'un flux de marée croissant qui, je le vois, nous aidera à ramener Julian chez lui pour qu'il puisse se mêler librement à sa famille et à ses amis.»

Shipton a lancé un appel pour la libération de son fils, en disant «Julian étant maintenant en détention arbitraire depuis 10 ans, c'est incompréhensible. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi il est toujours en prison. Il n'a commis aucun crime.»

Alex Lantier

Article, WSWWS, paru d'abord en anglais 22 février 2020

La source originale de cet article est wsws.org

Copyright © [Alex Lantier, wsws.org](http://wsws.org), 2020

Articles Par : [Alex Lantier](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca